

Protocole Sanitaire de reprise des cours

Collège Sainte-Marie

Le respect des consignes et la responsabilisation de chacun seront de mise et notre protocole sanitaire repose sur les prescriptions émises par le ministère des solidarités et de la santé à la date du 30 avril 2020 :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- Information et communication

Ainsi, le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains, et de séances d'éducation à la santé.

Voici les principes généraux qui s'appliqueront :

- **La distanciation physique est de règle.** Les élèves doivent garder entre eux et avec les adultes, une distance d'au moins un mètre. Cette règle est applicable dès l'arrivée et aux abords du collège.
- **Une prise de température** par thermomètre frontal sans contact sera effectuée à l'entrée de l'établissement
- **Le port du masque sera obligatoire** dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation risque de ne pas être applicable (l'état doit nous livrer les masques pour l'ensemble de la communauté éducative). Il est néanmoins conseillé de prévoir 2 masques « grand public » pour la journée.
- **Dès leur arrivée** (pour la première heure de cours) les élèves devront se ranger directement à l'emplacement signalé au sol et destiné à leur classe. Ils se rendront ensuite dans la salle et s'installeront à la table qui leur sera attribuée. Chaque demi-classe restera dans la même salle tout au long des activités qu'elle aura durant la journée. Les salles seront ventilées toutes les heures.
- Les élèves devront suivre la signalétique mise en place pour se rendre dans la salle et tenir les distances de 1 mètre au moins avec les autres personnes.
- **Les gestes barrières seront rappelés et appliqués en permanence.** Lavage des mains avec du gel hydro alcoolique dès l'arrivée au collège, dans les bâtiments, la salle de classe, avant et après les repas, autant de fois qu'il faudra, et le soir avant de rentrer chez soi.
- Les demi-pensionnaires mangeront au réfectoire (placement aménagé **avec séparation en plexiglas**).
- Si un élève revient au collège, il doit être présent de manière systématique sur les créneaux qui lui sont dédiés. Sa présence au collège ne peut pas être à la carte.
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels :**
 - Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.
 - Tous les locaux de l'école seront très régulièrement nettoyés et désinfectés plusieurs fois quotidiennement, avec une attention particulière portée sur les toilettes, rampes d'escalier, les poignées de porte et le matériel éventuellement utilisé dans les classes.

- Un nettoyage et une désinfection complète des salles de classe seront organisés chaque soir, avant l'arrivée du deuxième groupe le lendemain.

Enfin, nous vous sollicitons pour collaborer au respect des gestes barrière par votre enfant. Votre rôle est essentiel.

Ainsi vous êtes invités à :

1. **Vérifier la température de votre enfant** chaque matin et ne pas l'envoyer au collège en cas de température supérieure à 37,8°C, en cas d'apparition de symptômes évoquant un cas de Covid 19 chez votre enfant ou chez un membre de votre famille.
2. **Réexpliquez-lui les gestes de nettoyage** des mains et les gestes « barrière ».
3. Fournissez-lui des **mouchoirs en papier à usage unique**.
4. Fournissez-lui **deux masques par jour** dans une poche plastique (type sac congélation).

En cas de suspicion de maladie découverte au collège (présence de l'un des symptômes), votre enfant sera isolé, sous surveillance, en attendant que vous veniez immédiatement le chercher.

Les enseignants et personnels sont formés également aux gestes barrières et aux différentes mesures de recommandations sanitaires. Pour tout supplément d'information sur la mise en œuvre du protocole sanitaire, la direction (02.48.50.96.62 / secretariat@esbc.fr) et Mme Trichot, infirmière (02.48.50.77.05 / informerie@esbc.fr) sont à votre disposition par téléphone ou par mail.